

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU QUÉBEC

La recherche sous influence

Au Québec, la mission de service public de la recherche effectuée, en grande majorité, au sein des universités est menacée. Le corps professoral se trouve en première ligne des perturbations.

CÉCILE SABOURIN

PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (FQPPU).

Les universités regorgent de ressources intellectuelles essentielles au développement des connaissances et des sociétés. Le secteur privé qui a flairé la bonne affaire souhaite s'approprier les résultats de leurs recherches. Depuis une décennie, il a accru ses investissements directs mais surtout suscité la réorientation des politiques publiques en matière de recherche. Au Québec, cette situation dénoncée par la FQPPU menace l'intégrité de la recherche – effectuée, en grande majorité, au sein des universités – comme service public.

Le recentrage des politiques publiques fut précédé d'un appauvrissement des universités. Sous-financées, elles ont été incapables de résister aux exigences associées à l'octroi de fonds pour des infrastructures et des activités de recherche orientées. Les gouvernements canadien et québécois ont pris ces décisions cruciales pour les universités sans débat démocratique et en l'absence d'une juste appréciation des conséquences sur le système universitaire.

Conception productiviste et utilitariste de la recherche

La constitution canadienne confère aux provinces la juridiction en matière d'éducation. Pendant plusieurs années, le gouvernement fédéral a effectué des transferts aux provinces afin que celles-ci puissent assumer les responsabilités croissantes dans le domaine de l'enseignement supérieur – enseignement et recherche. L'année 1993 a marqué la fin d'ententes qui, renégociées jusqu'en 2008, présentent des résultats mitigés.

Désormais, le gouvernement canadien choisit d'orienter des sommes substantielles vers la recherche – fonctionnement et infrastructures – en les rattachant à ses priorités économiques et politiques (1). Le gouvernement québécois lui emboîte le pas et place l'innovation au centre de ses politiques (2) dans tous les domaines de recherche.

Aux commandes des décisions gouvernementales en matière de recherche universitaire, les ministères à vocation économique mettent en place les conditions pour faire des universités les vecteurs du développement économique et politique, dénaturant ainsi la conception du savoir. En parallèle, les universités implantent les mécanismes de la nouvelle gestion publique (3), comme s'y emploient les gouvernements québécois et canadiens. Ces changements affectent toute l'institution uni-



versitaire (4). Le corps professoral se trouve en première ligne des perturbations.

Les professeurs doivent désormais composer avec une conception productiviste et utilitariste de la recherche universitaire : viser les cibles et répondre aux exigences pour décrocher des fonds dans un contexte de plus en plus compétitif ; devenir entrepreneurs et gestionnaires d'équipes ; développer des partenariats universités-entreprises ; se greffer à de grands réseaux, internationaux de préférence.

Dans les domaines les plus propices aux retombées commerciales (5), les professeurs sont incités à adopter une logique qui les éloigne de celle de la recherche publique et de l'université : limites à la divulgation des résultats, obtention de brevets, cession de licences, création d'entreprises dérivées, transferts des résultats de la recherche vers des entreprises en mesure de les commercialiser. Les chercheurs sont soumis à un rythme de production incompatible avec les valeurs communément reconnues dans le milieu universitaire.

Gaspillage et querelles

Les fonds dédiés à la recherche ont crû de manière importante. Cependant, leur répartition entre les disciplines devient de plus en plus inégale. Même dans les domaines les mieux pourvus, les taux de succès aux concours diminuent. Cela entraîne un gaspillage criant de temps, d'énergie et de créativité pour ceux qui doivent renouveler leurs demandes et les ajuster plus étroitement aux conditions des programmes. La recherche libre et la recherche individuelle deviennent difficiles à entreprendre, faute de soutien et de reconnaissance. Les conditions essentielles à la préservation de la liberté académique des professeurs s'en trouvent compromises. Cette liberté académique garantit pourtant la crédibilité de leur travail.

Le contexte hyper compétitif, les pressions à la performance, l'insuffisance des budgets, les aspirations professionnelles et la valorisation du prestige et de la notoriété fragilisent les professeurs. Vulnérables, ils affrontent des dilemmes. Certains privilégient les appels d'offres et promettent des résultats concrets et transférables à l'entreprise à seule fin d'accroître leurs chances de succès aux concours. Ils renoncent ainsi à des pistes qui découlent d'une curiosité intellectuelle pourtant essentielle à la découverte scientifique.

Les querelles au sein de l'université se multiplient pour des motifs de plus en plus reliés au contexte qui exacerbe la compétitivité et la performance. Ces tensions déstabilisent ces lieux traditionnellement foyers de créativité et de découvertes, espaces d'expérimentation scientifique, de réflexion critique et de transmission de connaissances où se développe une saine effervescence entre les disciplines.

Responsabilité et défi

La FQPPU considère que le maintien d'un haut niveau d'intégrité intellectuelle relève de la responsabilité des professeurs. Cette exigence constitue une condition pour répondre aux attentes légitimes de la population : recherches indépendantes, expression libre d'analyses éclairées, contribution au progrès scientifique, au développement du Québec dans ses dimensions sociales, politiques, culturelles, environnementales et économiques.

S'il est souhaitable que les recherches universitaires produisent des retombées concrètes, commerciales ou non, il n'est nullement acceptable que cette finalité oriente la recherche universitaire. Les gouvernements portent la responsabilité et les universités assument le défi de garantir les conditions qui permettent la conduite de recherches à l'abri de tout détournement au profit d'un secteur particulier de la société québécoise. ■

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Advantage Canada : www.fin.gc.ca/ec2006/pdf/planf.pdf.
2. Un Québec innovant et prospère : www.fqsc.gc.ca/upload/documents/fichiers/document_21.pdf
3. La NGP est promue par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE).
4. Pour plus d'information, consulter le rapport Démystifier la gouvernance universitaire dans une « économie du savoir » : les discours de légitimation de la restructuration managériale de l'Université préparé par Amélie Descheneau-Guay pour le compte de la FQPPU : http://fqppu.org/assets/files/themes/organisation_gestion/rapport_final_gouvernance_adg.pdf
5. Santé, technologies, génie.

